

MARCHÉ DE L'EMPLOI

CHIFFRES ET COMMENTAIRES JUIN 2009

LE FOREM

MENSUEL NUMÉRO 07 - JUILLET 2009 - D/2008/5892/1

LES RÉCENTES ÉVOLUTIONS DU CHÔMAGE

Le mois de juin correspond traditionnellement à la période de l'année où le niveau de la demande d'emploi est le plus bas. Cette année, il enregistre néanmoins une légère hausse par rapport au mois précédent. À un an d'écart, la demande d'emploi reste orientée à la hausse.

Fin juin 2009, la Région wallonne de langue française dénombre 215 040 D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente, ce qui représente 14,3% de la population active (indicateur de demande d'emploi). En juin 2008, cet indicateur était de 13,4%.

Parmi ces personnes, 50,6% sont des femmes, 20,9% sont âgées de moins de 25 ans, 54,3% n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire du second degré et 43,0% ont une durée d'inoccupation de plus de deux ans.

À ce public, il convient d'ajouter 16 795 demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement et 8 582 demandeurs d'emploi inscrits librement pour un total de 240 417 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).

Entre mai 2009 et juin 2009, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente a augmenté de 1 145 unités (+0,5%). Cette légère hausse est atypique dans la mesure où le mois de juin se caractérise habituellement par une certaine stabilité de la demande d'emploi. En un mois, la Région wallonne de langue française dénombre 3 621 D.E. demandeurs d'allocations en plus (+1,8%) alors que le nombre de jeunes en stage d'attente a diminué de 2 476 unités (-19,7%). Cette forte diminution des jeunes en stage d'attente est d'ampleur semblable à celles observées les années précédentes. Elle est liée à la fin de la période de stage d'attente pour de nombreux jeunes.

Fin juin 2009, la Région wallonne de langue française totalise 14 165 D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente en plus qu'il y a un an (+7,1%). Les jeunes, les seniors ainsi que les personnes inoccupées depuis peu sont les plus touchés par cette hausse annuelle.

Les branches d'activités présentant les plus fortes hausses annuelles sont les secteurs des services aux entreprises (+20,5%), la construction (+16,1%), le commerce

(+4,7%), les œuvres sociales (+4,5%), les transports et communications (+15,8%). Au niveau industriel, pointons la métallurgie (+16,1%), la fabrication de machines et équipements (+65,5%), la fabrication de matériel de transport (+10%) et la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (+22%).

LES CHIFFRES-CLÉS DU MOIS

Région wallonne

- Taux de chômage harmonisé (BIT), 4^{ème} trimestre 2008 : 9,9% (source SPF Economie)
- Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés, mai 2009 : 199 406 (source ONEM)

Région wallonne de langue française, juin 2009

- Demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations : 204 977 (source le Forem)
- Jeunes en stage d'attente : 10 063 (source le Forem)
- Indicateur de demande d'emploi : 14,3% (source le Forem)

La rubrique « Insertion à l'emploi des jeunes diplômés » (page 7) rend compte des accès à l'emploi des jeunes selon leur niveau de qualification

En juin 2009, le Forem a géré 9 323 postes d'emploi. Par rapport à juin 2008, ceci représente une diminution de 13%. Les secteurs qui, sur base annuelle, enregistrent un recul important du nombre de postes proposés par les entreprises sont les industries manufacturières (38%), les transports et communications (-35%), la construction (-20%) et l'immobilier, la location et les services aux entreprises (-12%). Certains secteurs ont par contre vu leur nombre de postes augmenter par rapport à juin 2008, il s'agit du commerce (+9%), de la santé et l'action sociale (+16%) et de l'éducation (+16%).

Notons enfin que durant le mois écoulé, 4 076 postes reçus du VDAB et 543 postes d'Actiris ont fait l'objet d'une diffusion via le site du Forem.

INDICATEURS HARMONISÉS AU NIVEAU EUROPÉEN

Cette rubrique présente les principaux indicateurs du marché de l'emploi tels que définis suite aux recommandations du Bureau International de Travail (BIT) : le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Ces taux sont calculés sur base des résultats des Enquêtes sur les Forces de Travail (EFT). Ces enquêtes sont réalisées par le SPF Economie qui publie les résultats par année et trimestre.

Selon le BIT, une personne au chômage en âge de travailler (de 15 ans ou plus) répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, être disponible pour un emploi dans les 15 jours, chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement. Une personne considérée comme chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrite au Forem (et inversement).

En 2008, le taux de chômage harmonisé en Région wallonne est de 10,1%. Le taux de chômage masculin est de 8,9% et celui féminin de 11,5%. Selon la classe d'âge, le

taux de chômage wallon est de 27,3% parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, de 9,4% parmi les personnes âgées de 25 à 49 ans et de 4,7% auprès de celles âgées de 50 à 64 ans. Par rapport à 2007, le taux de chômage wallon diminue de 0,4 point de pourcent. Le recul est de 1 point de pourcent au niveau du taux féminin et de 0,5 point de pourcent tant au niveau du taux des jeunes de 15 à 24 que de celui de personnes âgées de 25 à 64 ans. Le taux de chômage masculin et des personnes âgées de 50 à 64 ans est resté quasi stable.

Les **trois chiffres** à retenir pour la Wallonie en 2008 sont :

- un taux d'activité de 63,6 %
- un taux d'emploi de 57,2 %
- un taux de chômage de 10,1 %

Région	Taux d'activité harmonisé	Taux d'emploi harmonisé	Taux de chômage harmonisé			
	2008 annuel	2008 annuel	2007 annuel	2008 annuel	2007 trimestre 4	2008 (*) trimestre 4
Wallonie	63,6	57,2	10,5	10,1	10,3	9,9
Bruxelles	66,2	55,6	17,2	16,0	16,3	15,6
Flandre	69,2	66,5	4,4	3,9	3,9	3,8
Belgique	67,1	62,4	7,5	7,0	7,1	6,8

Source : SPF Economie, Direction générale Statistiques et information économique, Enquêtes sur les Forces de Travail
* dernières données disponibles

CHÔMEURS DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS

L'ONEM communique tous les mois la statistique des chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés⁽¹⁾. Cette statistique renseigne sur l'importance des paiements effectués par l'ONEM et permet notamment d'éclairer les évolutions du chômage. Les données sont communiquées avec un mois de décalage par rapport aux données du Forem.

En Wallonie, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés est passé de 192 108 en avril 2009 à 199 406 en mai 2009, soit une hausse de 3,8%.

À un an d'écart, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés wallons augmente de 3,7% (contre +9,1% au niveau national). Cette hausse annuelle est portée par les hommes (+8,8%) alors que le nombre de femmes a diminué (-1,2%).

Mai 2009	Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés		
	Hommes	Femmes	Total
Wallonie	102 225	97 181	199 406
Bruxelles	39 141	32 383	71 524
Flandre	87 639	71 795	159 434
Belgique	229 005	201 359	430 364

Source : ONEM, Stat info

(1) Après un emploi à temps plein ou après les études.

SYNOPTIQUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Les politiques régionales de l'emploi ciblent prioritairement deux catégories de demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).

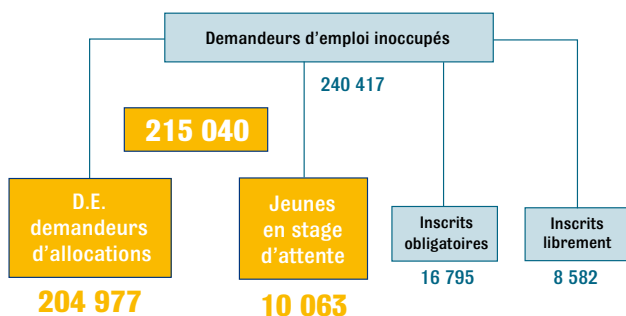
Les **D.E. demandeurs d'allocations** regroupent les personnes qui perçoivent des allocations de chômage (sur base d'un travail à temps plein ou à temps partiel) ou des allocations d'attente. Les allocations d'attente sont forfaitaires et inférieures aux allocations de chômage.

Les **jeunes en stage d'attente** à la sortie des études sont considérés comme demandeurs d'emploi non indemnisés. Ces jeunes doivent, de ce fait, accepter tout emploi convenable (ou formation convenable) qui leur est proposé(e).

Fin juin, ces deux catégories totalisent 215 040 personnes dont 95,3 % sont des D.E. demandeurs d'allocations et 4,7 % des jeunes en stage d'attente.

Entre mai et juin 2009, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente a augmenté de 1 145 unités (+0,5%). Cette légère hausse est atypique dans la mesure où le mois de juin se caractérise habituellement par une stabilité de la demande d'emploi.

À un an d'écart, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente est orienté à la hausse : + 14 165 personnes (+7,1%). L'écart annuel est depuis le mois de mars 2009 à nouveau orienté à la hausse, hausse dont l'ampleur ne cesse de croître de mois en mois (en mars, l'écart était de +3,2%).



Source : le Forem

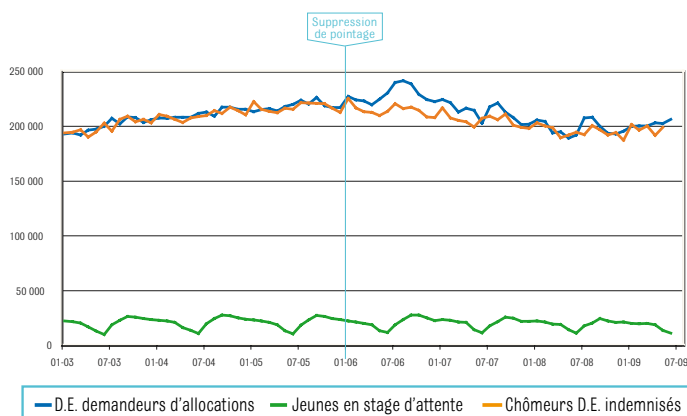
Au-delà de ces deux catégories principales, on distingue deux autres groupes de D.E.I. Les « inscrits obligatoirement » qui regroupent les personnes exclues temporairement des allocations de chômage ainsi que les demandeurs d'emploi à charge du C.P.A.S. et les « inscrits librement » qui n'ont pas droit aux allocations de chômage mais peuvent bénéficier des services du Forem. En juin 2009, ces groupes comptent respectivement 16 795 et 8 582 personnes.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DEMANDEURS D'ALLOCATIONS ET DES JEUNES EN STAGE D'ATTENTE EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Bien que les chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés et les D.E. demandeurs d'allocations ne regroupent pas exactement les mêmes personnes⁽¹⁾, l'analyse des évolutions historiques de ces deux catégories indique désormais une hausse à un an.

Le nombre total de D.E. demandeurs d'allocations a augmenté de juin 2008 à juin 2009 de 7,5%.

Le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés⁽²⁾ progresse de 3,6% en un an. Ainsi la Région wallonne de langue française dénombre 197 634 chômeurs indemnisés par l'ONEM⁽³⁾ en mai 2009 pour 190 712 un an plus tôt.



Source : le Forem - ONEM

(1) La première statistique est basée sur les paiements et la seconde sur l'inscription comme demandeur d'emploi.

(2) Après temps plein ou après études.

(3) 199 406 pour l'ensemble de la Région wallonne dont 1 772 en Communauté germanophone.

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

DEMANDEURS D'ALLOCATIONS ET DES JEUNES EN STAGE D'ATTENTE EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Parmi les 215 040 D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente enregistrés en Région wallonne de langue française en juin 2009, 50,6% sont des femmes, 20,9% sont âgés de moins de 25 ans, 54,3% n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire du second degré et 43,0% ont une durée d'inoccupation de plus de deux ans.

À un an d'écart, une hausse globale de 7,1% est observée, soit 14 165 personnes en plus. Cette augmentation ne se vérifie qu'au niveau des D.E. demandeurs d'allocations (+7,5%, soit +14 283 personnes), tandis que le nombre de jeunes en stage d'attente a diminué (-1,2%, soit -118 personnes).

La catégorie des demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans présente la plus forte augmentation (+10,7%). Toutes les autres classes d'âges voient également leurs effectifs se gonfler et principalement les jeunes de moins de 25 ans (+10,2%) et les personnes âgées de 25 à 30 ans (+8,1%).

Même constat pour les catégories d'études, toutes sont en hausse. L'augmentation la plus forte (tant en pourcent qu'en valeur absolue) concerne les diplômés du secondaire du 3^{ème} degré : +9,6%.

Au niveau de la durée d'inoccupation, la situation est plus contrastée. D'une part, une diminution est observée parmi les D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente qui présentent de très longues durées d'inoccupation (plus de deux ans) : -3,0% pour les personnes inoccupées depuis plus de deux ans et moins de cinq ans et -2,0% pour les D.E. inoccupés depuis plus de cinq ans. D'autre part, les personnes récemment entrées dans la demande d'emploi sont plus nombreuses qu'en juin 2008. La hausse est de 21,0% parmi celles inoccupées depuis moins de six mois, de 8,3% parmi celles dont la durée est comprise entre six mois et moins d'un an et de 16,2% auprès de celles dont la durée d'inoccupation est comprise entre un an et moins de deux ans.

Jun 2009	D.E. demandeurs d'allocations	Jeunes en stage d'attente	Total	% Femmes	Écart annuel
Répartition selon la classe d'âges					
moins de 25 ans	35 931	8 946	44 877	48,6%	+10,2%
25 ans à moins de 30 ans	29 734	1 109	30 843	51,0%	+8,1%
30 ans à moins de 40 ans	47 986	8	47 994	51,9%	+4,7%
40 ans à moins de 50 ans	44 654	0	44 654	50,3%	+2,3%
50 ans et plus	46 672	0	46 672	51,2%	+10,7%
Répartition selon le niveau d'études					
Primaire + sec. de base	54 003	1 937	55 940	41,0%	+6,0%
Secondaire 2 ^{ème} degré	58 569	2 301	60 870	50,7%	+4,8%
Secondaire 3 ^{ème} degré	64 696	3 804	68 500	56,9%	+9,6%
Supérieur	19 785	1 850	21 635	59,1%	+8,7%
Apprentissage	7 257	164	7 421	39,0%	+6,3%
Autres	667	7	674	42,9%	+15,6%
Répartition selon la durée d'inoccupation					
moins de 6 mois	43 639	5 937	49 576	48,3%	+21,0%
6 mois à moins d'1 an	31 936	3 696	35 632	49,4%	+8,3%
1 an à moins de 2 ans	36 936	385	37 321	51,2%	+16,2%
2 ans à moins de 5 ans	43 387	45	43 432	50,8%	-3,0%
5 ans et plus	49 079	0	49 079	53,0%	-2,0%
TOTAL	204 977	10 063	215 040	50,6%	+7,1%

Source : le Forem

DEMANDE D'EMPLOI EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Fin juin 2009, l'indicateur de demande d'emploi⁽¹⁾ en Région wallonne de langue française est de 14,3 % et enregistre une hausse de 0,9 point de pourcentage par rapport à juin 2008. Cette hausse est perceptible sur l'ensemble des Directions régionales (D.R.). Le taux de demande d'emploi est de 16,0 %⁽²⁾.

La répartition géographique de cet indicateur présente d'importantes disparités. L'est et l'ouest du territoire ainsi que sur l'axe Nationale 4 concentrent une grande partie des communes où l'indicateur est inférieur à la moyenne régionale. C'est au niveau du sillon Sambre et Meuse et de la botte du Hainaut que les indicateurs sont les plus élevés.

Parmi les 253 communes wallonnes de langue française, 198 ont un indicateur inférieur à la moyenne régionale. On relève les indicateurs les plus bas (moins de 6,4 %) parmi les communes de Attert (D.R. d'Arlon), Vaux-sur-Sûre (D.R. d'Arlon), Mont-de-l'Enclus (D.R. de Tournai), Légglise (D.R. d'Arlon), Nandrin (D.R. de Huy).

À l'opposé, 55 communes ont un indicateur supérieur ou égal à la moyenne régionale. C'est dans les communes de Colfontaine (D.R. de Mons), Farciennes et Charleroi (D.R. de Charleroi), Quaregnon (D.R. de Mons) que sont observés les indicateurs les plus élevés (plus de 23 %).

Par rapport à juin 2008, l'indicateur de toutes les D.R. est orienté à la hausse. On observe que 230 communes connaissent une augmentation de leur indicateur (au lieu de 220 le mois dernier).

Parmi les plus fortes hausses de l'indicateur de demande d'emploi à un an, pointons les communes de Verviers (D.R. de Verviers), Bièvre (D.R. de Namur), Musson (D.R. d'Arlon), Saint-Nicolas (D.R. de Liège), Seraing (D.R. de Liège), Sprimont (D.R. de Liège) et Fosse-la-Ville (D.R. de Namur) avec des augmentations supérieures à 2 points de pourcentage.

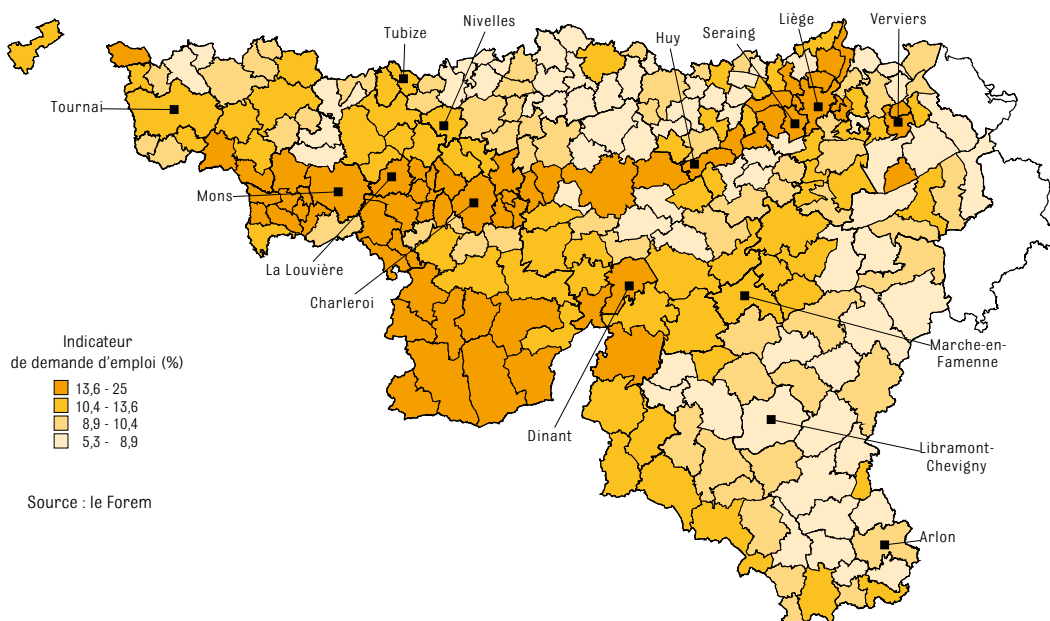
Les communes qui enregistrent les baisses annuelles les plus importantes sont Merbes-le-Château (D.R. de La Louvière), Gesves (D.R. de Namur), Quévry (D.R. de Mons), Nandrin (D.R. de Huy), Perwez (D.R. de Nivelles), Hamois (D.R. de Namur) avec des diminutions supérieures ou égales à 0,5 point de pourcentage.

Ces évolutions doivent cependant être relativisées en regard du nombre absolu de demandeurs d'emploi dénombré dans ces communes. Une information détaillée commune par commune peut être consultée via : <http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

Direction régionale	Indicateur de demande d'emploi	Écarts à un an (en point de pourcentage)
Mouscron	13,5 %	1,1 %
Tournai	11,9 %	0,7 %
Mons	18,5 %	0,7 %
La Louvière	15,9 %	1,0 %
Charleroi	18,8 %	0,8 %
Nivelles	9,3 %	0,6 %
Namur	12,3 %	0,9 %
Arlon	9,4 %	1,0 %
Huy	11,0 %	0,6 %
Liège	17,2 %	1,3 %
Verviers	13,3 %	1,4 %
Région wallonne de langue française	14,3 %	0,9 %

(1) D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente divisés par la dernière estimation de la population active calculée par le Steunpunt pour l'IWEP (moyenne 2007)

(2) D.E.I. divisés par la dernière estimation de la population active (moyenne 2007).



ANALYSE DES POSTES REÇUS PAR LE FOREM

Depuis le début de l'année, 92 939 postes ont été diffusés par le Forem dont 13 942 durant le mois de juin 2009.

Le tableau présente la répartition des postes selon le type de circuit de travail. Depuis janvier 2009, 61 563 postes ont été gérés par le Forem (soit une diminution de 12,6% à un an d'écart) tandis que 31 376 postes proviennent d'un autre service public de l'emploi (SPE)⁽¹⁾.

Parmi ceux gérés par le Forem, on distingue 18 742 postes intérimaires⁽²⁾, 4 875 postes bénéficiant d'aides publiques et ceux qui relèvent du circuit de travail hors intérim et aides publiques, soit essentiellement

les contrats à durée déterminée et indéterminée. En ce qui concerne les 37 946 postes issus du circuit de travail hors intérim et aides publiques, les cinq groupes professionnels les plus recherchés depuis le début de l'année sont ceux de la formation initiale, des services administratifs, des services aux personnes, de la restauration, et de la vente.

(1) Dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi

(2) Parmi les postes intérimaires sont également comptabilisés ceux diffusés de manière automatique via le site du Forem.

Postes diffusés selon le circuit de travail	Postes cumulés depuis 01/09	Évolution du cumul à un an	Postes du 06/09	Postes du 06/08	Évolution à un an
Circuit de travail hors intérim et aides publiques	37 946	-12,4%	5 484	6 399	-14,3%
Postes intérimaires	18 742	-14,2%	2 973	3 479	-14,5%
Aides publiques (APE, PTP, etc.)	4 875	-7,9%	866	841	3,0%
Total Région wallonne	61 563	-12,6%	9 323	10 719	-13,0%
Échanges autres services publics de l'emploi (SPE)	31 376	-	4 619	-	-
Total des postes diffusés par le Forem	92 939	-	13 942	-	-

Source : le Forem

DEMANDEURS D'EMPLOI TERMINANT UNE FORMATION QUALIFIANTE

Ce tableau reprend les demandeurs d'emploi qui terminent, au cours de ce mois de juillet 2009, une formation qualifiante organisée par Forem Formation en gestion propre et qui sont disponibles sur le marché du travail.

Parmi les 468 personnes qui terminent une formation qualifiante au cours du mois, un peu plus d'un tiers auront été formées à un des métiers en pénurie étudiés dans le cadre des actions Job Focus.

Quatre métiers regroupent un quart des personnes fraîchement formées et disponibles sur le marché de l'emploi. Il s'agit d'aide familiale/aide soignante, opérateur d'entrepôt, maçon, conducteur poids lourd - pratique C+E (respectivement 33, 29, 22 et 22 personnes formées).

Sont également à la recherche d'un emploi dans leurs métiers respectifs : 20 techniciens de surface, 17 délégués commerciaux, 15 employés administratifs, etc.

Demandeurs d'emploi terminant une formation qualifiante et disponibles sur le marché du travail – Top 20 par métier – Juillet 2009			
Intitulé métier	Total	Intitulé métier	Total
Aide familiale/aide soignante	33	Conducteur poids lourd - pratique C	12
Opérateur d'entrepôt	29	Carreleur	12
Maçon	22	Agent de gardiennage	11
Conducteur poids lourd - pratique C+E	22	Technicien de maintenance en industrie pharmaceutique	11
Technicien de surface	20	Électricien installateur	10
Délégué commercial	17	Vendeur-caissier-réassortisseur	10
Employé administratif gestion	15	Opérateur PAO/infographiste	9
Electromécanicien	14	Opérateur call center	8
Cisco	13	WEB DESIGNER	8
Soudeur	12	Employé logistique	8
Autres métiers			172
Total			468

Source : le Forem

L'INSERTION À L'EMPLOI DES JEUNES DIPLÔMÉS

L'insertion des jeunes à l'emploi reste difficile. En Wallonie, tout comme dans d'autres régions d'Europe, le taux de chômage des jeunes est préoccupant. En 2008, selon les normes du Bureau international du travail, le taux de chômage harmonisé wallon était de 27 % auprès des jeunes de moins de 25 ans, soit trois fois plus que parmi les 25 à 49 ans (9,4 %). En Région wallonne, un demandeur d'emploi sur cinq est âgé de moins de 25 ans, ce qui représente 50 000 jeunes en moyenne annuelle.

Le service de l'analyse du marché de l'emploi et de la formation du Forem vient de publier un rapport qui fait le point sur l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi à la sortie des études⁽¹⁾. Divers dimensions telles que le taux d'insertion à l'emploi, la vitesse de mise à l'emploi ou encore la durée de l'occupation sont ainsi analysées selon le type d'études, les options suivies et le lieu de résidence de ces jeunes.

L'analyse indique que si le niveau d'études est un passeport pour l'emploi, ce sont surtout les filières, les options ou types d'études qui déterminent la vitesse et la durée de l'insertion. Ainsi, le contrat d'apprentissage, les études techniques et professionnelles, les BAC courts multiplient les chances d'un jeune demandeur d'emploi de décrocher rapidement et durablement un travail et ce, même en temps de crise.

On observe, qu'en moyenne, six jeunes demandeurs d'emploi sur dix après leur inscription ont connu au moins un jour à l'emploi (en tant que salarié).

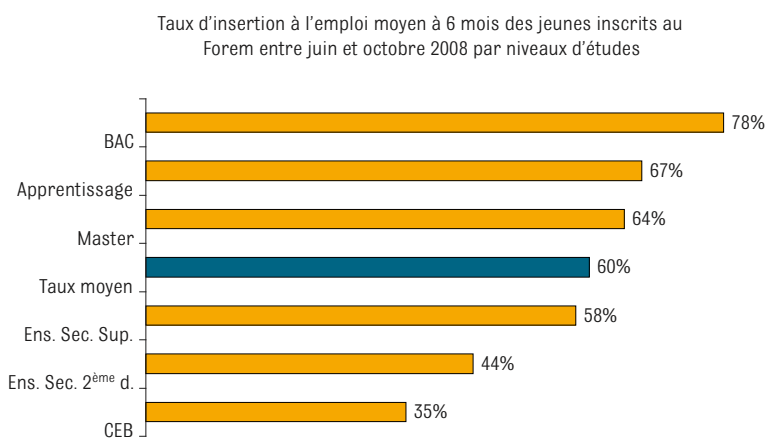
Des différences apparaissent néanmoins selon la filière d'études suivie. Ainsi, le baccalauréat, le contrat d'apprentissage, et le master sont des atouts importants pour s'insérer.

Par exemple, le taux d'insertion après 6 mois monte jusqu'à 80 % parmi les jeunes qui ont terminé un contrat d'apprentissage dans les métiers de l'électricité du bâtiment, du carrelage, de couvreur, de la carrosserie.

Parmi les 60 % de jeunes insérés dans les six mois, un peu moins de sept jeunes sur dix connaissent l'emploi dans les trois mois (72 jours calendrier en moyenne). Contrairement au taux d'insertion, le niveau d'études semble peu affecter la vitesse de l'insertion, exception faite pour les contrats d'apprentissage où le délais peu être très court : plus d'un jeune apprenti sur quatre va à l'emploi le jour même ou le lendemain de son inscription comme demandeur d'emploi.

En ce qui concerne la durée de l'occupation, notons que parmi les jeunes qui ont été à l'emploi durant les 6 mois après leur inscription, six sur dix auront, en moyenne, été occupés dans un emploi durant trois mois. Les jeunes les moins qualifiés (tout au plus certificat de l'enseignement de base) présentent tendanciellement des durées d'occupation les plus courtes que les autres. Ici aussi, le contrat d'apprentissage présente la part d'occupation la plus « durable » et confirme ainsi les constats précédents.

Enfin, le lieu de résidence semble également influencer le taux d'insertion à l'emploi et la durée de celui-ci. Les demandeurs d'emploi résidant dans les communes du nord de la Wallonie (proximité de Bruxelles), de la province de Luxembourg ou jouxtant la Communauté germanophone présentent en effet des taux plus favorables que ceux issus des autres régions de la Wallonie.



Source : le Forem

Le rapport complet détaillant les résultats de cette étude et décrivant la méthodologie mise en œuvre est disponible via : <http://www.leforem.be/endirect/chiffres/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires.html>

(1) L'étude porte sur les chiffres de la demande d'emploi des jeunes de 18 à 24 ans, inscrits au Forem pour la première fois entre juin et octobre 2008. L'analyse porte sur 25 235 personnes, soit 76 % des jeunes inscrits pour la première fois en 2008.

ACTUALITÉS DOCUMENTAIRES

ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET PERSPECTIVES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

SOURCE : CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'EMPLOI, 2009

Suite du premier rapport, publié en mars 2009, ce document est consacré à la crise économique et à ses conséquences pour l'emploi.

Il présente, chiffres et graphiques à l'appui, des constatations et les recommandations du Conseil supérieur de l'emploi : stabiliser l'économie aussi vite que possible, éviter le chômage conjoncturel, axer sur le renforcement d'une croissance économique génératrice d'emplois, un enseignement approprié et la formation continue, etc.

Source : <http://www.emploi.belgique.be/WorkArea/showcontent.aspx?id=23980>



LIVRET STATISTIQUE 2009

SOURCE : FEB - FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DE BELGIQUE, 2009



La FEB publie une mise à jour du Livret statistique. Il porte sur plusieurs thèmes socioéconomiques tels que les salaires, le travail, le chômage, l'organisation du travail, le bien-être au travail et la sécurité sociale. Il y a 24 fiches thématiques, des chiffres clés et des liens vers des sites web utiles.

Source : <http://www.feb.be/index.html?file=4271>

THE USE OF FIXED-TERM CONTRACTS AND THE LABOUR ADJUSTMENT IN BELGIUM

SOURCE : BNB - BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, 2009

L'objectif de ce Working paper 169 (en anglais) est d'examiner le recours aux formes flexibles de contrat de travail, et plus particulièrement aux contrats à durée déterminée et aux emplois intérimaires, et les conséquences de celui-ci sur la dynamique d'ajustement de la main-d'œuvre au sein des entreprises en Belgique.

Source : <http://www.nbb.be/doc/ts/publications/wp/wp169En.pdf>

